

PARIS

EN TOUTE SÉCURITÉ

LE GUIDE



PARIS
Office du Tourisme
et des Congrès





SOMMAIRE

L'ACCUEIL DES VISITEURS, UNE PRIORITÉ	4	ATTENTION AUX ARNAQUES!.....	10
POUR NE PAS ÊTRE VICTIME, SUIVEZ CES QUELQUES CONSEILS	5	• La vente à la sauvette.....	10
• Soyez vigilants dans la rue.....	5	• Les fausses pétitions.....	10
• Dans les transports.....	6	• Le jeu du bonneteau.....	10
• Protégez-vous du vol de votre véhicule.....	6	VICTIME D'UNE AGRESSION OU D'UN VOL, QUE FAIRE?	11
• Perte ou vol de vos papiers d'identité.....	7	• En cas d'agression.....	11
• Dans les lieux publics.....	8	• En cas de vol.....	11
• Dans les salles de spectacles, les cabarets.....	8	INFORMATIONS UTILES.....	12
		• Les ambassades.....	13
		• Les commissariats.....	14

Haut lieu touristique et ville lumière, Paris est l'une des capitales les plus visitées au monde. Chaque année, elle accueille plus de 25 millions de touristes.

Si l'action des forces de police fait de Paris un lieu très sûr, les nombreux visiteurs peuvent cependant être la cible des pickpockets ou des escrocs agissant sur la voie publique.

Ce document rappelle quelques conseils élémentaires de prudence afin d'éviter de tels actes de malveillance et vous donne la marche à suivre pour porter plainte.

L'ACCUEIL DES VISITEURS, UNE PRIORITÉ



La préfecture de Police développe depuis plusieurs années un dispositif complet d'accueil des touristes.

La police parisienne dispose de points d'accueil du public répartis dans l'ensemble de la capitale. Parmi eux, les 19 commissariats centraux d'arrondissement sont ouverts 7j/7, 24h/24, afin de prendre en charge les victimes et leur fournir aide et assistance (coordonnées p.14).

Les visiteurs étrangers peuvent s'adresser à des policiers bilingues. Ces derniers, affectés à l'accueil des commissariats ou patrouillant dans la rue, sont, durant l'été, munis de badges indiquant, par un drapeau, la ou les langue(s) qu'ils pratiquent. Ils répondent aussi bien aux simples demandes de renseignements (orientation géographique, indication de lieux touristiques, etc.) qu'aux questions plus sensibles, concernant un vol ou une agression, et peuvent ainsi apporter une aide précieuse aux touristes qui ne maîtrisent pas la langue française.

Lors d'un dépôt de plainte, le logiciel S.A.V.E. (Système d'Assistance des Victimes Étrangères), disponible en 16 langues, **permet désormais à chaque fonctionnaire de police de prendre la plainte d'un touriste étranger et de lui remettre un récépissé dans sa langue d'origine**, simplifiant ainsi les futures démarches du visiteur dans son ambassade ou son pays (coordonnées p.13).



© Paris Tourist Office - Photographie : Sarah Sergent

POUR NE PAS ÊTRE VICTIME, VOICI QUELQUES CONSEILS

SOYEZ VIGILANT DANS LA RUE

- préférez un sac porté en bandoulière de petite taille ou une banane plutôt qu'un sac à dos et orientez son ouverture vers vous ;
- prenez le minimum d'argent liquide avec vous, préférez les billets de petite et moyenne coupure ;
- ne rangez pas votre portefeuille dans vos poches arrière ;
- si un agresseur tente de vous arracher votre sac, ne résistez pas ;
- méfiez-vous des individus qui peuvent détourner votre attention pour vous voler vos effets personnels, notamment à la terrasse des cafés, lors de retrait d'argent au distributeur ou lors de la signature de pétitions.

ATTENTION FAUSSE QUALITÉ

Certains escrocs peuvent se faire passer pour de faux policiers et vous demander vos papiers et de l'argent. Sachez d'abord qu'un vrai policier ne vous demandera jamais d'argent. Demandez à voir la carte tricolore en matière plastique blanche marquée «Police» au centre, transversalement rayée en bleu, blanc et rouge et comportant des inscriptions au recto et au verso.





DANS LES TRANSPORTS

- ne laissez pas vos bagages sans surveillance ;
- signalez un colis ou un sac abandonné au point d'information RATP ou au chauffeur de bus ;
- ne laissez pas un individu passer les portillons derrière vous ;
- n'achetez jamais de tickets à des revendeurs à la sauvette qui vous les feront payer plus cher (jusqu'à 10 fois leur prix). Utilisez les guichets et les distributeurs de tickets dans les gares et stations.

DANS LES TAXIS

Le minimum pour une course est fixé à 7,10 euros, supplément inclus. Pour toute personne majeure ou mineure à partir du 5^e passager, un supplément de 4 euros est requis.

Le prix des courses de taxi sont calculés au compteur. Toutefois, les tarifs des trajets directs, sans arrêt supplémentaire, entre Paris et les aéroports de Roissy et Orly sont fixes :

FORFAITS	Paris Rive Droite	Paris Rive Gauche
AÉROPORT PARIS ROISSY CDG	50 €	55 €
AÉROPORT PARIS ORLY	35 €	30 €

N'acceptez jamais d'être pris en charge par une personne qui viendrait vous proposer ses services de transport dans les aéroports, les gares et dans la rue : vous pouvez être en présence d'un taxi « clandestin » (délit prévu et réprimé par le Code du travail). Ces véhicules ne sont pas équipés des accessoires réglementaires des taxis parisiens et ne sont pas couverts par une assurance professionnelle en cas d'accident.

PROTÉGEZ-VOUS DU VOL DE VOTRE VÉHICULE

- verrouillez portières et coffre et veillez à bien fermer les vitres de votre véhicule ;
- ne laissez pas d'objets de valeur en évidence (téléphone portable, appareil photo, vêtements, sac, etc.).

PERTE OU VOL DE VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

- pensez à photocopier tous vos papiers d'identité et à les conserver à votre hôtel ou votre lieu de résidence temporaire ;
- en cas de perte ou de vol, faites une déclaration auprès des services de police.

DANS LES LIEUX PUBLICS

- ne manipulez pas d'argent liquide en public et ne changez jamais de devises dans la rue, préférez les bureaux de change ;
- au distributeur automatique de billets, cachez votre code en masquant le clavier, ne vous laissez pas distraire par des individus, vous pourriez être victime de vol ;
- réglez vos achats par petites coupures ou carte bancaire ;
- ne portez pas de bijoux de trop grande valeur de manière ostentatoire ;
- ne laissez pas vos moyens de paiement dans les vestiaires ou dans votre manteau posé sur une chaise (au restaurant ou dans les cafés par exemple), un pickpocket pourrait s'asseoir derrière vous et vous subtiliser vos effets ;
- ne posez jamais votre sac à vos pieds et ne laissez pas sur la table de café ou de restaurant votre téléphone portable ou votre portefeuille ;
- soyez vigilant lorsque vous prenez des selfies afin de ne pas vous faire arracher votre téléphone portable ;



Le marché aux fleurs, sur l'île de la Cité, 4^e arr.

- ne rangez pas votre téléphone dans une poche extérieure de votre sac ou d'un vêtement, ne le prêtez pas à un inconnu.

De manière générale, éviter de placer les valeurs que vous détenez dans les poches latérales ou arrières de vos vêtements, préférez les poches intérieures munies de fermetures.

DANS LES SALLES DE SPECTACLES, LES CABARETS

Évitez certains cabarets parisiens, particulièrement dans le quartier de Pigalle, où le personnel racole les clients sur le trottoir. Vous vous verrez imposer une présence féminine non désirée et l'obligation de consommer des boissons à des tarifs très élevés.

L'information à la clientèle sur les consommations et les prestations sont obligatoires. Préférez les grandes institutions qui n'abordent pas la clientèle et qui affichent leurs prix à l'extérieur et à l'intérieur de la salle.

Achetez vos billets auprès des revendeurs officiels. Attention au marché noir : vous risquez d'acheter très chers de faux billets !

DANS LES BARS ET LES RESTAURANTS

N'hésitez pas à demander le menu ou la carte des consommations afin d'éviter toute surprise au moment de l'addition. Tous les prix doivent être affichés TTC.



Patrouille de police dans le quartier des Halles.



Dans les cafés et restaurants, ne laissez pas vos moyens de paiement dans les vestiaires ou dans votre manteau posé sur une chaise.

ATTENTION AUX ARNAQUES !

LA VENTE À LA SAUVETTE

Lorsque vous achetez un produit à la sauvette (objets en vente sur les trottoirs par des marchands ambulants), vous pensez faire une bonne affaire, ou aider une personne dans le besoin.

En réalité, vous alimentez des organisations clandestines et des réseaux parallèles. Vous ne connaissez pas l'origine du produit et vous pouvez vous exposer à des risques.

> En France, la vente à la sauvette est interdite. Elle constitue un délit et est punie d'une peine de prison de six mois et de 3 750 euros d'amende.

LES FAUSSES PÉTITIONS

Sur les sites touristiques de la capitale, **vous croisez régulièrement des jeunes filles et garçons, souvent mineurs, qui vous abordent pétition à la main, pouvant se prétendre sourds et muets et qui, en plus de votre signature, réclament de l'argent.**

Bien qu'ils semblent agir au nom d'associations et de fondations reconnues, il n'en est rien. Ils ne cherchent qu'à vous soutirer de l'argent qui ne sera jamais reversé à ces organismes mais destiné à alimenter des organisations clandestines et des réseaux parallèles. De plus, pendant que vous signez, des complices vous dérobent vos effets dans votre sac et vos poches.

> L'utilisation d'une fausse qualité (utilisation de l'identité ou de la raison sociale d'une personne morale) est un délit puni de 7 ans d'emprisonnement et 750 000 euros d'amende (10 ans et 1 million d'euros lorsque l'escroquerie est commise en bande organisée).

LE JEU DU BONNETEAU

Le jeu de bonneteau se pratique sur la voie publique avec un jeu de cartes composé, par exemple, de deux cartes noires et d'une carte rouge. Il peut également se pratiquer avec des dés ou des gobelets. Le maître du jeu manipule ces cartes et demande au joueur de miser une somme d'argent (50 euros minimum) sur la carte rouge, par exemple, qu'il doit retrouver parmi les trois cartes. S'il réussit, il reçoit le double de sa mise, s'il échoue, il la perd. En pratique, le maître du jeu est assisté de deux complices qui se font passer pour des joueurs afin de récupérer les mises des victimes. **Le maître du jeu sera gagnant et vous serez perdant à tous les coups.**

> Cette escroquerie est réprimée par l'article 313-1 du code pénal. Si vous en êtes victime, vous devez porter plainte au commissariat le plus proche (coordonnées p. 14).

VICTIME D'UNE AGRESSION OU D'UN VOL, **QUE FAIRE ?**

EN CAS D'AGRESSION

- essayez de faire fuir l'agresseur en faisant un maximum de bruit (cris) ;
- réfugiez-vous chez le commerçant le plus proche et faites appeler les forces de police ;
- donnez le signalement de votre agresseur : sexe, âge apparent, coupe et couleur de cheveux, taille et corpulence, tenue vestimentaire, signes particuliers (barbe, cicatrice, tatouage, lunettes, etc.) ;
- indiquez la direction et le moyen de fuite. Pour un véhicule, précisez la couleur, la marque et si possible le numéro de la plaque d'immatriculation (même partiel).

Dans le cas d'une agression physique, l'agent vous donnera également un document écrit vous permettant de vous faire examiner aux Urgences Médico-Judiciaires (ouvert 24h/24 - 7j/7) :

1, place du Parvis Notre-Dame 75004 Paris

Ⓜ⓪ Cité Ⓜ⓪ St-Michel - Notre-Dame

Tél. : 01 42 34 82 85 / 29

Un certificat officiel sera établi et ajouté à votre dossier. Une enquête sera alors ouverte pour rechercher le ou les auteurs des faits.

EN CAS DE VOL

Vous avez la possibilité d'effectuer une pré-plainte en ligne : pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
rendez-vous dans le commissariat de police le plus proche pour porter plainte (coordonnées page 14). Si vous ne parlez pas français, le S.A.V.E. disponible en 16 langues, permet aux agents de recueillir votre plainte et de vous remettre un récépissé dans votre langue.

PARIS AIDE AUX VICTIMES

Accueille les victimes d'agression et d'atteinte aux biens, les soutient, les informe sur leurs droits et les démarches à effectuer, les oriente vers les professionnels (médecin conseils, avocats, etc.) et leur propose un soutien psychologique. Prise en charge particulièrement des touristes victimes.

ANTENNE SUD
(uniquement sur RDV)

Tél. : 01 45 88 18 00

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

12-14 rue Charles Fourier
75013 Paris

Ⓜ⓪ Ⓜ⓪ Tolbiac

ANTENNE NORD
(uniquement sur RDV)

Tél. : 01 53 06 83 50

Du lundi au vendredi
de 9h30 à 17h30

22 rue Jacques Kellner
75017 Paris

Ⓜ⓪ Ⓜ⓪ Porte de Saint-Ouen

INFORMATIONS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

- police secours 17
- numéro d'urgence européen 112
- pompiers 18
- samu 15

BANQUE

- carte de crédit perdue ou volée :
Tél. : 0 892 705 705 • 7j/7 (0,34€/min)
- American Express 01 47 77 72 00

TÉLÉPHONE PORTABLE PERDU OU VOLÉ

Pensez à prévenir votre opérateur.

BUREAU DES OBJETS TROUVÉS

36, rue des Morillons • 75015 Paris
3430 (service 0.06€/min + prix d'un appel)
servicedesobjets-trouvés-paris@interieur.
gouv.fr
Du lundi au mercredi de 8h30 à 17h00,
le jeudi de 8h30 à 12h00,
le vendredi de 8h30 à 16h30.

BUREAU DES TAXIS ET TRANSPORTS PUBLICS

36 rue des Morillons • 75015 PARIS
Tél. : 01 55 76 20 05
Email : pp-dtpp-sddep-btpp-taxis@interieur.gouv.fr
Pour toute réclamation concernant une
course de taxi parisien.

OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE PARIS

Bureau Hôtel de Ville
Hôtel de Ville
29, rue de Rivoli • 75004 Paris

<https://www.parisinfo.com/contactez-nous>
Ouvert tous les jours du 1^{er} mai au 31
octobre, 9h-19h. Du 1^{er} novembre au 30
avril, 10h-19h. Dernière entrée à 18h45.
Fermé le 25 décembre.

OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE PARIS

Bureau Gare du Nord
(face aux arrivées internationales)
18, rue de Dunkerque • 75010 Paris
Ouvert tous les jours de 8h30 à 18h.
Fermé les 25 décembre,
1^{er} janvier, 1^{er} mai.

MAIRIE DE PARIS

Accueil et information du public
29, rue de Rivoli • 75004 Paris
M11 Hôtel de Ville
Tous les jours de 10h à 19h,
sauf dimanches et fêtes.
www.paris.fr

PARC DES PRINCES

Av. du Parc des Princes • 75016 Paris
M13 Porte de Saint-Cloud
www.leparcdesprinces.fr

STADE DE FRANCE

360, avenue du Président Wilson
93200 Saint-Denis
M13 Saint-Denis / Porte de Paris
M10 Stade de France / Saint-Denis
M13 La Plaine / Stade de France
www.stadefrance.com

PARC DES EXPOSITIONS DE LA PORTE DE VERSAILLES

1, place de la Porte de Versailles
75015 Paris
M12 Porte de Versailles
www.viparis.com

PARC DES EXPOSITIONS DE VILLEPINTÉ

ZAC Paris Nord 2 • 93420 Villepinte
M13 Parc des expositions
www.viparis.com

LES AMBASSADES À PARIS

ALLEMAGNE

13-15, avenue Franklin Delano Roosevelt
75008 Paris
Tél. : 01 53 83 45 00
Fax : 01 53 83 45 02
www.paris.diplo.de
info@paris.diplo.de

AUSTRALIE

4, rue Jean Rey • 75015 Paris
Tél. : 01 40 59 33 00
Fax : 01 40 59 33 10
www.france.embassy.gov.au
info.paris@dfat.gov.au

BELGIQUE

9, rue de Tilsitt 75840 • Paris Cedex 17
Tél. : 01 44 09 39 39
Fax : 01 47 54 07 64
www.diplomatie.be/paris/
paris@diplobel.fed.be

BRÉSIL

34, cours Albert 1^{er} • 75008 Paris
Tél. : 01 45 61 63 00
Fax : 01 42 89 03 45
www.bresil.org
ambassade@bresil.org

CHINE

11, avenue George V • 75008 Paris
Tél. : 01 49 52 19 50
Fax : 01 47 20 24 22
www.amb-chine.fr/fra/
chinaemb_fr@mfa.gov.cn

CORÉE DU SUD

125, rue de Grenelle • 75007 Paris
Tél. : 01 47 53 01 01
Fax : 01 44 18 01 78
<http://fra.mofat.go.kr/languages/eu/fra/main/index.jsp>
gen-fr@mofat.go.kr

ESPAGNE

22, avenue Marceau • 75381 Paris
Cedex 08
Tél. : 01 44 43 18 00
Fax : 01 47 20 56 69
01 47 23 59 55
www.mae.es/embajadas/paris/es/home
emb.paris@maec.es

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

2, avenue Gabriel • 75008 Paris
Tél. : 01 43 12 22 22
Fax : 01 42 66 97 83
www.france.usembassy.gov

INDE

15, rue Alfred Dehodencq • 75016 Paris
Tél. : 01 40 50 70 70
Fax : 01 40 50 09 96
www.ambinde.fr/

ITALIE

51, rue de Varenne • 75007 Paris
Tél. : 01 49 54 03 00
Fax : 01 49 54 04 10
www.ambparigi.esteri.it
ambasciata.parigi@esteri.it

JAPON

7, avenue Hoche • 75008 Paris
Tél. : 01 48 88 62 00
Fax : 01 42 27 50 81 / 01 42 27 14 20
(service consulaire)
www.fr.emb-japan.go.jp/jp/index.html
consul@ps.mofa.go.jp

PAYS-BAS

7-9, rue Eblé • 75007 Paris
Tél. : 01 40 62 33 00
Fax : 01 40 62 34 56
www.amb-pays-bas.fr
ambassade@amb-pays-bas.fr

ROYAUME-UNI

35, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. : 01 44 51 31 00
Fax : 01 44 51 34 83
ukinfrance.fco.gov.uk/en/

RUSSIE

40-50, boulevard Lannes • 75116 Paris
Tél. : 01 45 04 05 50 / 40 30
Fax : 01 45 04 17 65
www.france.mid.ru/index_fr.html
ambrus@wanadoo.fr

SUISSE

142, rue de Grenelle • 75007 Paris
Tél. : 01 49 55 67 00
Fax : 01 49 55 67 67
www.eda.admin.ch/paris
vertretung@par.rep.admin.ch

Retrouvez l'intégralité des coordonnées
des ambassades et consulats
à Paris sur le site Internet de l'office
de tourisme et des congrès de Paris :
www.parisinfo.com/paris-guide/utile/ad-
ministration_ambassades-et-consulats/

COMMIS- SARIATS D'ARRON- DISSEMENT OUVERTS 7J/7 24H/24

UN NUMÉRO UNIQUE POUR LA PRÉFECTURE DE POLICE

3430

Service 0,06 € / min
+ prix appel

1^{er} 2^e 3^e 4^e ARRONDISSEMENTS

45-51, place du Marché Saint-Honoré
M7 Pyramides M1 Tuileries
4 bis/6, rue aux Ours
M4 Étienne Marcel M11 Rambuteau
27, boulevard Bourdon
M1 M5 M8 Bastille

5^e ARRONDISSEMENT ET 6^e ARRONDISSEMENT

4, place de la Montagne Sainte-Geneviève
M10 Maubert-Mutualité

7^e ARRONDISSEMENT

9, rue Fabert
M8 M9 Invalides

8^e ARRONDISSEMENT

1, avenue du Général Eisenhower
M1 Champs-Élysées - Clémenceau

9^e ARRONDISSEMENT

14 bis, rue Chauchat
M8 M9 Richelieu-Drouot

10^e ARRONDISSEMENT

26, rue Louis Blanc
M7 M7 Louis-Blanc

11^e ARRONDISSEMENT

12-14, passage Charles-Dallery
M8 Ledru-Rollin M9 Voltaire

12^e ARRONDISSEMENT

80, avenue Daumesnil
M1 M1 A D Gare de Lyon

13^e ARRONDISSEMENT

144, boulevard de l'Hôpital
M5 M6 M7 Place d'Italie

14^e ARRONDISSEMENT

114-116, avenue du Maine
M13 Gaité

15^e ARRONDISSEMENT

250, rue de Vaugirard
M1 M2 Vaugirard

16^e ARRONDISSEMENT

62, avenue de Mozart
M9 Ranelagh

17^e ARRONDISSEMENT

19-21, rue Truffaut
M2 M13 Place de Clichy ou Rome

18^e ARRONDISSEMENT

79-81, rue de Clignancourt
M4 M12 Marcadet-Poissonniers

19^e ARRONDISSEMENT

3-5, rue Erik-Satie
01 55 56 58 00
M5 Ourcq

20^e ARRONDISSEMENT

3-7, rue des Gâtines
M3 M9 Gambetta

Suivez l'actualité

 @prefpolice

 @prefecturedepolice

**Retrouvez les services pratiques
de la préfecture de Police**
www.prefecturedepolice.paris

